



Liminaire CHS CT du 14/12/2021

Nous tenons aujourd'hui le dernier CHS CT de l'année 2021, toujours dans un climat plus que tendu entre la situation sanitaire qui ne cesse de se dégrader et les réformes cassantes de nos administrations.

Nous pouvons cependant se réjouir, de n'avoir aucun cas grave de Covid parmi les agents de nos administrations mais nous regrettons de ne pas être au courant en temps réel des cas ainsi que des fermetures de postes,

Malgré ce contexte sanitaire, les directions avancent tête baissée, ou plutôt « bête et disciplinée » sur les fermetures de poste sans se soucier de l'installation future des agents et encore moins de l'impact psychologique inhérent au changement du métier, au conflit de valeur (abandon de certaines missions, mise à mal du service public...) etc...

Prenons le cas de la fusion des SIP, où par manque d'anticipation, vous vous précipitez en décembre pour faire déménager les archives de certains services dans le but d'accueillir les nouveaux agents au 1^{er} janvier 2021 car le nouveau site n'est toujours pas terminé.

Prenons aussi le cas où, en pleine crise sanitaire on demande un maximum de jours de télétravail, un minimum de personne présente dans les bureaux, vous décidez « d'entasser » les agents pour gagner des mètres carrés toujours dans le but de « stocker » l'arrivée des nouveaux agents...

Nous savons très bien que la communication est inexistante à la DDFIP 66 mais on peut rajouter sur la liste le manque d'anticipation.

Les rapports du psychologue, sur les services des particuliers, (et même si l'intervention s'est déroulée trop tardivement...) font ressortir un manque criant de communication et en particulier de « l'humain ».

Mais cela fait plusieurs années que la CGT ne cesse de vous le rabâcher, sans succès ... Vous tenez le même discours que M Sarkozy : « J'écoute mais je ne tiens pas compte ! »

Les agents sont plus que lassés d'être pris pour des numéros et de passer pour des « bons à rien ». Nous n'exagérons rien, ces termes ont réellement été employés par plusieurs agents de différents services à la lecture des articles du journal local L'indépendant au mois de novembre quand ils ont pris connaissance que seule Madame Guillouet était capable de traiter les réclamations des contribuables en un temps record,

Devons-nous en conclure qu'à l'avenir, seule Mme Guillouet pourra traiter les demandes de sorties anticipées de mensualisation et les remboursements de foncières indues que ce soit par Econtacts, communications téléphoniques??

Par la suite des accusations de saisies à tort par la trésorerie hospitalière ont encore fait les gros titres par la même journaliste, COINCIDENCE ??? Les agents en ont assez d'être des boucs émissaires.

Nous découvrons au CTL la mise en place du fonds d'amélioration du cadre de vie au travail avec une dotation de plus de 63 000 euros pour les PO qui sera voté à titre exceptionnel avec les OS en mars 2022, nous regrettons que ce dernier ne soit pas alloué au RPS et échappe à la gestion et au vote du chsct

Pour la douane, si le transfert des taxes n'impacte en apparence que très peu d'agent sur nos départements, quand est-il de l'impact psychologique de l'abandon pur et simple des perceptions qui ne pourront se faire du fait du transfert de certaine taxe à la DGFIP ? Alors même que le maître mot qui nous est rabâché en permanence est « E-C-O-N-O-M-I-E ».

Un autre mot à la mode « résultat », ce dernier prend le pas sur tout le reste, il y a une crise sanitaire, qu'à cela ne tienne, on vous donne des masques et du gel, ne buvez plus le café ensemble, ne mangez plus ensemble, surtout, surtout respectez la jauge ... mais surtout faites des affaires et on verra après la crise comment on aurait dû faire pour respecter cette jauge lors des procédures. Pourtant cela va faire deux ans que nous demandions de se mettre autour d'une table pour en discuter mais certainement que la jauge nous a là aussi empêché de le faire !

Sur notre direction nous sommes une majorité de surveillance et le travail n'est absolument pas télétravaillable il n'y a qu'à voir, même les E-formations doivent se faire en présentiel.

Après des années de réformes, passées, présentes et malheureusement futures, de mépris total, pensez-vous vraiment qu'une petite « primette » distribuée nous fera oublier cette forme de maltraitance ? La revalorisation du point d'indice aurait été un minimum de reconnaissance. Mais vous allez nous dire que ce n'est pas de votre pouvoir, nous ne sommes ici qu'au CHSCT 66, pour autant à votre niveau vous pouvez relayer nos doléances mais surtout les comprendre, les défendre, pour faire simple remettre de l'humain dans nos administrations.

Nous espérons (et oui, peut-être un peu naïfs, ou est-ce l'esprit de Noël qui nous ferait croire encore au Père Noël??) que nous serons enfin « écoutés » mais surtout que vous en tiendrez compte pour démarrer l'année 2022 avec de bonnes résolutions...